



# "C'est qui le chef...de l'Insécurité!?"

3 mois à peine après ce coup de feu « accidentel » mais magistral à la porte, notre « intouchable » chef de détention ne pouvait pas en rester-là en ce début d'année 2019...

Il est difficile, depuis un bon moment déjà, pour notre service OMAP de remplir les cases journalières des postes, vu l'état actuel des ressources humaines en Surveillant et le nombre de PAM ne cessant d'augmenter sans que notre Administration ne révise l'organigramme des effectifs du CP de SEYSSES.

## **MAIS notre chef de détention a trouvé la solution miracle !**

En effet, cet après-midi, le 27 février, l'absence exceptionnelle de la Surveillante des Cantines va amener le chef de détention à une décision digne de sa compétence, et dont il a lui seul le secret...

### **Il accorde à SODEXO la venue de ses AUXIS cantiniers dans la Zone SANS Surveillant.**

C'est donc comme cela que la responsable des cantines SODEXO s'improvisera Surveillante, ira chercher ses cantiniers et les fera passer sous le portique afin de préparer les futures commandes... **a-t-elle passé le concours ?**

A chacun son métier et même si le personnel pénitentiaire, en l'occurrence « le Surveillant », n'est pas disponible, on ne fait pas dans l'insécurité !

Heureusement et connaissant ce secteur ; avec cet accord de lancer la préparation des chariots de cantine, le **chef de détention a pour le lendemain fait le nécessaire auprès de l'OMAP pour avoir un 2<sup>ème</sup> Surveillant pour la livraison.** Et on n'en doute pas vu l'absence des MVTs parloir, du PCC et du mirador 2 sur la feuille.

Que nenni, à moins qu'il ne fasse lui-même les livraisons ! L'intérêt de ce risque inconsidéré du principe de délégation de compétences était mal venu et reste incompréhensible.

Par contre aujourd'hui, ce 28 Février, le Chef de détention par intérim, lui a préféré s'abstenir et ne pas se risquer à l'application de cette nouvelle modalité insécuritaire.

### **Mais pourquoi nos chers dirigeants n'ont-ils pas pensé, avant, à un apport en personnel ?!**

*De prise de liberté en prise de liberté :* Plus tard dans cette même journée du 27, sans même se soucier des différents mouvements, le **chef de détention autorisera Sodexo à regagner la maintenance avec échelle, meuleuse et autres outils inappropriés sans en avertir le PCI et bloquer les mouvements.** Le convoi se retrouvera au milieu d'une horde de détenus sous cachets qui revenaient du SMPR... heureusement apaisés par leurs traitements !! Que ce serait-il passé si un détenu avait voulu visiter les caisses à outils ?

## **NIVEAU SECURITE, C'EST ENCORE COCASSE !**

Le SPS dénonce cette attitude qui consiste à accorder les moindres demandes de SODEXO sans avoir un soupçon de logique et de sécurité...

Le SPS pose la question : Va-t-il avoir droit à une demande d'explication et/ou rester à son poste encore longtemps ?

Nous exigeons que la Direction Locale mette un terme à ces excès délirants et débordants de libertés inappropriées ! Les Surveillants en ont plein le dos ! (pour rester polis)

Le 28 février 2019, pour le bureau local SPS

**LE Syndicat 100% Surveillants !**